

Séance du jeudi 16 juillet 2020

Date de la convocation: 08/07/2020

Membres en
exercice :

Présents : 13

Votants: 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt et le seize juillet l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Jean-Jacques DEBIEVE,
Richard DETHYRE, Laurence HOUILLIER, Thomas HOUILLIER,
Barbara LOUCHART, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY,
Jacky PECHERY

Représentés : Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA par Anne
COLLINOT

Excusés : Emilie KONNERT

TARIF JOURNALIER DES BATEAUX - (D 2020 052)

Considérant la nécessité de revoir le tarif journalier des droits de place bateau de la
halte nautique,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide du tarif de droit de
place journalier pour les bateaux qui stationnent à la halte nautique :

Tarif nuitée (de 19h00 à 9h00 le lendemain) : 11 €

Ce tarif s'applique à compter du 17 juillet 2020, jusqu'à révocation de celui-ci par
nouvelle délibération du Conseil Municipal.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres
présents.

Le Maire


Olivier MAGUET


RF Sous Préfecture AVALLON (Yonne)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 22/07/2020 089-218900918-20200716-D_2020_052-DE